

Au : Comité spécial sur la réforme électorale

De : Dave Volek

Date : Le 18 septembre 2016

Objet : Gouvernance démocratique à niveaux

Je vous remercie d'offrir la possibilité aux citoyens moyens de présenter des mémoires sur la réforme électorale au Canada.

Je vais commencer par mes lettres de créance. À la fin de ma vingtaine, j'ai décidé qu'il était de mon devoir de jouer un rôle au sein d'un parti politique, et j'espérais que ma présence permettrait de créer une meilleure gouvernance. J'ai donc adhéré à un parti provincial ainsi qu'à un parti fédéral, dans lesquels j'ai joué un rôle. J'ai aidé les deux parties lors des élections générales et des courses à la direction. J'ai participé à des conseils d'administration d'associations de circonscription, et j'ai aidé des candidats à obtenir l'investiture.

Avec le temps, j'ai fait face à des situations qui m'ont fait remettre en question nos processus démocratiques. Je suis devenu cynique peu à peu.

Dans ma sixième et dernière année, j'ai appuyé un ami qui était candidat à l'investiture d'un parti dans notre circonscription. J'avais très bon espoir qu'il ferait un excellent politicien, mais j'en suis arrivé à l'effarante conclusion que la plupart des membres du parti de notre circonscription ne savaient pas grand-chose de mon ami ou des autres candidats, ce qui m'a amené à conclure que l'électorat en général ne sait pas non plus grand-chose des candidats présentés par les partis. Pour ma part, le fait de prendre part à un processus d'investiture d'un parti ne constituait pas un test de haute moralité et de compétence en matière de gouvernance. Ces élections reposaient toutes sur de l'information plutôt trompeuse fournie par les parties ou les médias ou encore, de l'information issue d'une discussion autour d'une table d'un café. Peu d'entre nous connaissent vraiment les gens qui aspirent à une fonction politique.

Mon ami a perdu de justesse la course à l'investiture. Compte tenu de notre approche du « tout au vainqueur », lui et ses militants ont été écartés du fonctionnement interne du parti. J'avais donc tout le temps de réfléchir à la façon dont j'ai passé mon temps libre au cours des six dernières années. Je me suis servi de mon cynisme pour concevoir, au cours de cette période, une forme rudimentaire de gouvernance démocratique à niveaux (GDN). Après cette « découverte », j'ai décidé que je ne m'engagerais plus jamais dans un parti politique. Lorsque j'ai eu encore une fois un peu trop de temps libre, j'ai rédigé, en 2000, la première version de la GDN. Vous trouverez la troisième version sur mon site Web à l'adresse suivante : <http://davevolek.org/TDG/TDGindex.html>.

Je vais expliquer en gros les principes de la GDN dans les huit points énoncés, dans les deux prochaines pages.

1. Contraintes de la démocratie occidentale

Peu importe qu'une démocratie occidentale ait adopté un système électoral fondé sur le modèle de Westminster ou sur la représentation proportionnelle, le système en question comporte des lacunes inhérentes. J'ai relevé 12 contraintes auxquelles souscriront un grand nombre de citoyens ordinaires. Ces contraintes ne peuvent être fixées dans les limites de la démocratie occidentale.

2. L'absence de partis politiques

La nature instinctive des partis politiques aura pour effet de maintenir en place ces contraintes. Bref, les partis politiques sont des véhicules pour les citoyens ambitieux qui aspirent à une charge publique en vue de « réduire la concurrence ».

La GDN met de côté les partis politiques. Les représentants sont élus uniquement pour leurs qualités et leurs antécédents.

3. L'absence de campagnes électorales

Les campagnes habituelles qui comportent, entre autres, des slogans, des bannières, du porte-à-porte, des annonces publiées dans les journaux, des publicités télévisées, sont révolues avec la GDN. Un citoyen qui fait appel à ces méthodes pour faire progresser la GDN devrait être un signe qu'il s'agit d'une personne pour laquelle il ne faut pas voter. La propagande électorale n'est pas un outil qui permet de déterminer qui a la meilleure réputation et la capacité nécessaire en matière de gouvernance.

4. Les quartiers

Les circonscriptions électorales seront de petite envergure et compteront environ 200 citoyens. Une fois par année, ces citoyens choisiraient, dans le cadre d'un système à scrutin majoritaire, le voisin qui va les représenter au sein du gouvernement. La culture liée à ce type d'élections consisterait à prendre en considération la personne qui a une bonne réputation et la capacité nécessaire en matière de gouvernance. Les fonctions assumées par un représentant de quartier seraient essentiellement à titre bénévole et accaparaient environ 10 heures par mois du temps de ce dernier.

5. Les circonscriptions

Les quartiers seraient regroupés pour former une circonscription. Les représentants de quartier se réuniraient, peut-être une fois par mois, pour discuter de différentes affaires touchant la circonscription.

Ce niveau de gouvernance peut se voir accorder une certaine autonomie et des ressources par un niveau supérieur aux fins de la prise de décision par la circonscription.

En travaillant ensemble, les représentants de quartier découvrent le caractère de l'autre et sa capacité en matière de gouvernance. Six mois après les élections de quartier, les représentants éliront, parmi eux, un représentant de la circonscription. Ce représentant sera assigné à l'échelon supérieur de la GDN. Les fonctions qu'il assume nécessiteront probablement qu'il consacre plus de temps que les représentants de quartier.

6. Niveau supérieur

Chaque unité administrative va concevoir sa propre version de la GDN. Prenons le cas de deux unités similaires : l'une d'elles peut estimer que deux niveaux peuvent convenir et l'autre peut changer de manière à avoir six niveaux. Il est important de comprendre que la mise en place d'une structure de GDN à Burnaby et à Hamilton n'est pas près d'avoir lieu à ce stade du développement de la GDN. Les citoyens de ces deux villes concevront leur propre GDN et celle-ci pourrait être très différente d'une ville à l'autre.

7. Prise de décision consultative

La GDN développera une culture de consultation. Une partie de la bonne réputation et de la capacité en matière de gouvernance que les représentants élus devraient connaître et pour lesquelles ils auraient dû voter a trait à la capacité d'aborder les problèmes avec un état d'esprit axé sur la consultation.

Dans mon livre, je fais une différence entre le pouvoir, le processus démocratique et le processus de décision consultatif. Nous devons opter pour une plus grande consultation.

8. Conseil consultatif

Même le regroupement des plus grands cerveaux au sein d'un organisme décisionnel peut s'imprégner de pensées négatives. En pareils cas, un conseiller sera nommé à tous les organes électifs. Le conseiller rencontrera les membres de l'organe électif pour les aider à prendre une décision axée sur une approche consultative.

Les conseillers seront très probablement des citoyens qui ont été membres du camp des personnes élues pendant plusieurs années. S'ils acceptent un poste de conseiller, ils ne peuvent plus jouer le rôle d'un représentant élu. Le conseiller pourrait influencer une certaine décision, mais il n'a pas le droit de voter sur celle-ci.

Si les citoyens ne reçoivent pas une réponse favorable de leur représentant de quartier ou de circonscription, ils peuvent s'adresser au conseiller nommé dans leur secteur pour faire valoir leurs droits. Ainsi, le conseil consultatif devient une sorte de garde-fou.

Et les conseillers du même secteur géographique se réuniront pour discuter du fonctionnement de la GDN dans leur secteur et de la façon dont ils peuvent améliorer celle-ci.

Conclusion

Il s'agit d'un résumé de la notion de GDN. Ceux qui sont intéressés à avoir davantage d'information sur cette notion, veuillez consulter le site à l'adresse suivante : <http://davevolek.org/TDG/TDGindex.html>.

J'apporterai quelques changements au site cet automne pour en améliorer l'aspect visuel. L'un de ces changements sera l'ajout d'un livre électronique pour rendre la lecture plus aisée.

J'espère que vos délibérations seront fructueuses. C'est fantastique que ce processus soit accessible.

Dave Volek

Inventeur